

01.10.2021 – 07:00 Uhr

## Les cas de maltraitance et d'abus ont doublé



Zurich (ots) -

Près d'un demi-million de personnes retraitées sont [victimes de maltraitance et d'abus](#) chaque année, tendance à la hausse. La politique n'accorde pas encore assez d'attention à ce sujet tabou. Dans la prévention, un rôle-clé revient au développement de l'accompagnement à domicile des personnes âgées. Celui-ci ne figure pas au rang des priorités du Conseil fédéral pour l'instant. En cette Journée des personnes âgées, Pro Senectute réaffirme donc son engagement pour rendre des prestations de soutien accessibles à tous les seniors à l'avenir.

Le nombre de cas de maltraitance et d'abus envers les personnes âgées signalés a doublé en Suisse ces dix dernières années. Par peur ou par honte, seule une fraction des victimes dénonce ces délits aux autorités. Il est à conclure que près d'une personne retraitée sur trois en Suisse a été victime une fois dans sa vie de maltraitance et d'abus sous une forme ou une autre. " Ces chiffres dissimulent des événements tragiques et une grande souffrance qu'il faut éviter à tout prix ", déclare Alain Huber, directeur de Pro Senectute Suisse, qui ajoute : " En particulier aujourd'hui, en cette Journée internationale des personnes âgées, nous lançons un appel aux milieux politiques. " Il faut un engagement clair à agir contre ce sujet tabou et à éviter d'autres cas grâce à la prévention.

### Intervenir sur les facteurs de risque de la maltraitance et des abus

Dans un rapport, le Conseil fédéral a mentionné pour la première fois les facteurs qui favorisent le risque de maltraitance et d'abus envers les personnes âgées. En font partie l'isolement social, des moyens financiers modestes, un mauvais état de santé et la surcharge des proches ou des professionnels assurant l'accompagnement et les soins des personnes âgées. Toutefois, récemment encore, le gouvernement n'a pas considéré comme urgente une intervention importante pour le développement d'un programme d'impulsion " Prévenir la violence sur les personnes âgées ". Or, c'est un fait qu'en particulier les offres d'accompagnement et de soutien peuvent jouer un rôle-clé dans la prévention. En effet, ces offres participent de façon décisive à la détection précoce. " C'est précisément en construisant une relation de confiance que les personnes accompagnantes qualifiées peuvent inclure dans un environnement social des personnes âgées menacées. En outre, un soutien ciblé peut empêcher un surmenage des accompagnants dans l'entourage privé ", souligne Alain Huber.

### L'accompagnement à domicile doit être accessible à toutes et à tous

Nombreuses sont les personnes qui ne peuvent malheureusement pas se permettre des prestations d'accompagnement, car à la différence des soins, celles-ci ne sont pas prises en charge par l'assurance de base de la caisse-maladie. " Pour atténuer le risque lié à des moyens financiers modestes, il est donc crucial que les personnes aux ressources limitées aient accès à des offres d'accompagnement et de soutien au quotidien ", relève le directeur de la principale organisation spécialisée dans les questions liées à la vieillesse, en plaidant pour une solution politique où de telles prestations seraient financées en tout ou au moins en partie. En outre, il est primordial d'avoir dans toutes les régions du pays la possibilité de signaler les cas et des soupçons. C'est d'ores et

déjà le cas grâce aux acteurs du travail avec les personnes âgées.

Contact:

Tatjana Kistler, responsable médias Pro Senectute Suisse, téléphone 044 283 89 57, e-mail [medien@prosenectute.ch](mailto:medien@prosenectute.ch)

#### Medieninhalte



*Près d'un demi-million de personnes retraitées sont victimes de maltraitance et d'abus chaque année, tendance à la hausse. / Texte complémentaire par ots et sur [www.presseportal.ch/fr/nr/100002565](http://www.presseportal.ch/fr/nr/100002565) / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Pro Senectute"*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002565/100878591> abgerufen werden.